



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E143012

VALABLE JUSQU'AU 30/05/2025

ÉDITÉ LE 26/08/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 19 968

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTLUCON B 502 799 299

Siret : 502 799 299 00024

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 0029824

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 398347W1247000 / 001 406770/86

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 398347W1247000 / 001 406770/86

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : HOLDING DU PARC

63 RUE JULES BOURNET
03100 MONTLUCON

Téléphone : 04 70 06 03 14

Portable : 06 44 20 92 05

Site Internet : www.hdp-batiment.fr

E-mail : comptabilite@hdp-batiment.fr

Responsabilité légale :
CAFFY THIERRY CHARGÉ D'AFFAIRES

Fax :

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	31/05/2022
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	31/05/2022
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	31/05/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	31/05/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	31/05/2022
o Ventilation mécanique	31/05/2022
o Panneaux solaires photovoltaïques	23/03/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.